

qui avait son centre dans une forteresse et qui, étant dirigée par l'autorité militaire, était différente des sous-préfectures 縣 ou des districts 道; dans le *Heou Han chou* (chap. xxxiii, p. 5 r^o) nous lisons que dans la province de *Leang* 涼州 il y a 98 sous-préfectures, districts et circonscriptions militaires 縣道候官九十八.

D'où vient ce terme de *heou-kouan* 候官 qui apparaît plusieurs fois dans nos fiches (N^{os} 165, 166, 261, 302, 458, 542)? Je crois qu'on peut l'expliquer de la manière suivante: d'après le *Heou Han chou* (chap. xxxiv, pp. 3 v^o-4 r^o), un général en chef 大將軍 avait sous ses ordres cinq sections 五部 commandées chacune par un *hiao-wei* 校尉. Au-dessous des sections 部 il y avait les sous-sections 曲, chacune d'elles étant commandée par un *kiun-heou* 軍候. Dans l'organisation de l'époque des premiers *Han* nous constatons que les commanderies de la frontière possédaient des *tou-wei* 都尉 qui commandaient à des sections 部; nous avons déjà vu que *Pou-kouang* était la résidence du *tou-wei* de la section du centre 中部都尉; de même, dans la commanderie de *Tsieou-ts'ian* 酒泉, la forteresse de *Yen-chouei* était la résidence du *tou-wei* de la section du Nord 北部都尉治偃水障 et la forteresse de *Si-pou* était la résidence du *tou-wei* de la section de l'Ouest 西部都尉治西部障; dans la commanderie de *Pei-ti* 北地 la forteresse de *Chen-ts'ian* était la résidence du *tou-wei* de la section du Nord 北部郡尉治神泉障 (*Ts'ien Han chou*, chap. xxviii, b, p. 2 r^o et v^o). Il me paraît légitime d'admettre que ces diverses sections 部 se répartissaient elles aussi en sous-sections 曲 commandées chacune par un *kiun-heou* 軍候; le terme de *heou-kouan* 候官 aurait désigné la circonscription administrative représentée par une de ces sous-sections.

Si on admet cette manière de voir, on peut dès lors expliquer les mots 步廣尉曲 de notre fiche. Puisque *Pou-kouang* était un *heou-kouan* 候官, comme nous l'apprend le *Ts'ien Han chou* (cf. p. 130, ligne 30), c'était donc la résidence d'un *kiun-heou* 軍候; c'était par conséquent une sous-section 曲. D'autre part, d'après ce même texte du *Ts'ien Han chou*, *Pou-kouang* était aussi la résidence du *tou-wei* 都尉 de la section du centre. Les mots 尉 et 曲 me paraissent rappeler ce double caractère de *Pou-kouang* qui était à la fois une sous-section et la résidence du *tou-wei*.

Poursuivons notre examen en considérant maintenant la suite du texte du premier registre:

La barrière de *P'ing-wang* 平望塞 est une localité qui est mentionnée ailleurs dans nos fiches (cf. les N^{os} 271, etc.).

Le terme *yeou-tche* 有秩, que je traduis par 'gradé', désigne le plus bas degré de la hiérarchie officielle; il désigne ceux qui 'ont un rang', c'est-à-dire ceux qui ont tout juste ce qu'il faut pour être considérés comme fonctionnaires. Ces petits officiers existaient dans les districts 鄉 qui comptaient plus de 5000 foyers (voyez le commentaire du *Heou Han chou*, chap. xxxviii, p. 3 r^o). Le terme 平望塞有秩 doit sans doute désigner un *yeou-tche* dont les attributions spéciales étaient de surveiller la barrière de *P'ing-wang*.

Les *heou tchang* ou 'chefs de poste d'observation' sont fréquemment nommés dans nos fiches (cf. N^{os} 309, 314, 399, etc.).

Le gradé, chef du poste d'observation de la barrière de *P'ing-wang*, était le supérieur immédiat du soldat *Wang*. Qui était ce dernier?

Tout d'abord nous apprenons d'où il était originaire. Dans un grand nombre d'autres fiches où est indiqué le nom du canton 里 auquel se rattache tel ou tel soldat, le nom du canton est précédé du nom de la sous-préfecture et du nom de la commanderie où se trouve ce canton. Ici, il n'en va pas de même, car, d'une part, nous lisons très nettement 敦德亭, et non pas 敦德郡, et, d'autre part, le nom de *hien t'ien* 閒田 ne figure pas comme celui d'une des sous-préfectures de la commanderie de *Touen-houang* dans les chapitres des histoires des *Han* consacrés à la géographie. Je suppose que la difficulté peut être résolue de la manière suivante: le terme 閒田 'champs inoccupés' désigne proprement les zones neutres qui se trouvent situées entre le territoire chinois et le territoire étranger; il est probable que le soldat *Wang* était originaire d'une des localités de cette zone neutre; quant à la substitution du mot 亭 au mot 郡, elle proviendrait précisément de ce que la zone neutre, n'étant pas organisée en sous-préfectures, ne pouvait dépendre administrativement du gouverneur civil 太守 de la commanderie de *Touen-houang*; on la faisait donc dépendre du commandant militaire préposé à la circonscription militaire de *Touen-houang*. On verra une autre fiche dans laquelle un canton est également indiqué comme se trouvant dans la zone neutre 閒田 (cf. N^o 574).